

L'espace symbolique : la cour d'Henri III de Paris à Mirandole

Marisa Gazzotti



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/edl/482>

DOI : 10.4000/edl.482

ISSN : 2296-5084

Éditeur

Université de Lausanne

Édition imprimée

Date de publication : 15 mai 2013

Pagination : 53-74

ISBN : 978-2-940331-32-1

ISSN : 0014-2026

Référence électronique

Marisa Gazzotti, « L'espace symbolique : la cour d'Henri III de Paris à Mirandole », *Études de lettres* [En ligne], 1-2 | 2013, mis en ligne le 15 mai 2016, consulté le 19 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/edl/482> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/edl.482>

L'ESPACE SYMBOLIQUE : LA COUR D'HENRI III DE PARIS À MIRANDOLE

La cour, lieu symbolique du pouvoir, est un espace à la fois physique et social. A la Renaissance, les rapports des ambassadeurs offrent un cadre utile pour connaître le milieu de la cour et les liaisons entre les Etats. De nouveaux documents, conservés à la Biblioteca Ambrosiana de Milan, révèlent les liens entre la cour française de Valois et le petit Etat italien de la Mirandole. En 1580 et en 1586, le diplomate Sertorio Loschi envoie de Paris des descriptions de la cour d'Henri III à la comtesse Fulvia da Correggio. Il décrit d'abord le roi et les membres de la famille royale, puis la structure même de la cour. Il dépeint les lieux du pouvoir : les Conseils, la maison du roi et la cour des reines, fournissant ainsi un modèle de référence à la cour de la Mirandole.

La cour, lieu symbolique du pouvoir, est l'expression emblématique d'un espace physique et social. Tout d'abord, la cour est le lieu où vivent le seigneur et les nombreuses personnes à son service, mais elle fait également référence à un milieu social dans lequel les hommes interagissent selon une hiérarchie bien précise, où se confrontent et se construisent les idées politiques d'une partie importante de la société. La cour, par ailleurs, est une entité spirituelle qui reflète la hiérarchie de l'ordre surnaturel, profondément attachée à des croyances religieuses. De plus, c'est une institution de grande valeur culturelle grâce à la présence d'artistes, d'écrivains, de musiciens ou d'architectes. C'est pourquoi la cour est un lieu complexe qui mérite, dans un premier temps, d'être exploré dans son ensemble¹.

1. Sur ce sujet, voir M. A. Romani, *Le corti farnesiane di Parma e Piacenza*; P. Zumthor, *La masque et la lumière*, p. 39-55; L. Capodiceci, *Medicaea medaea*.

A l'époque de la Renaissance, la cour est, de manière générale, l'espace le plus significatif pour observer les formes d'organisation de la société ; elle est un organe de la politique intérieure aussi bien qu'extérieure du seigneur ou du roi, indispensable pour exalter sa puissance et glorifier sa personne². La cour peut donc devenir le lieu de la représentation idéale du prince. Le seigneur, en effet, codifie le cérémonial quotidien et l'étiquette et introduit la distance nécessaire avec les courtisans. De plus, la distribution de l'espace définit le rôle et la place de chaque courtisan, ce qui permet la construction d'une mise en scène de la sacralité du monarque où se joue le jeu politique. L'espace détermine le fonctionnement de la cour, ainsi que le sens de l'institution elle-même. On peut dire enfin que l'espace devient une clé herméneutique de lecture du pouvoir³.

Bien que ce phénomène concerne principalement – mais de différentes façons – les grands royaumes, il touche aussi les petits Etats, en particulier ceux de la plaine du Pô, en Italie. Cette région est le domaine personnel de familles princières, telles que les Este, les Gonzaga, les Pio ou les Pico de la Mirandole⁴. Les duchés et les seigneuries expriment la force et la richesse d'une famille et sont les témoins de la centralisation des fonctions judiciaires et politiques autour du prince.

Dans ce contexte, les comptes-rendus des ambassadeurs et des diplomates offrent de précieux témoignages pour mieux connaître le milieu de la cour et les liens entre les Etats. Il suffit de penser aux rapports des ambassadeurs vénitiens, modèles de référence pour l'activité diplomatique de cette époque. Les ambassadeurs offrent une représentation à la fois anthropologique, géographique et politique du pays dans lequel ils se trouvent, grâce à leur description précise des événements historiques et politiques, des lieux et du caractère du prince. Les relations rédigées par les ambassadeurs sont le résultat d'une diplomatie avertie, qui se fonde sur une culture humaniste et rationnelle⁵.

Des nouveaux documents, conservés à la Biblioteca Ambrosiana de Milan, sont liés à cette tradition et mettent en évidence des rapports

2. J. F. Solnon, *La Cour de France* ; B. Del Bo, « Le corti nell'Italia del Rinascimento » ; <http://cour-de-france.fr> ; sur la cour de Bourgogne, voir B. Schnerb, *L'Etat bourguignon, 1363-1477*, p. 228-261 et 275-304.

3. M. Fantoni, « The City of the Prince ».

4. M. Folini, *Corti italiane del Rinascimento*.

5. A. Ventura, *Relazioni degli ambasciatori veneti al Senato*.

entre la cour française des derniers Valois et le petit Etat italien de Mirandole, près de Modène⁶. En effet, à la fin du XVI^e siècle, Sertorio Loschi, maire du palais des seigneurs Pico, envoie de Paris des descriptions de la cour d'Henri III à la comtesse de la Mirandole. Nous n'avons pas beaucoup d'informations sur Sertorio Loschi : il descend d'une famille aristocratique de Vicence, déjà présente à la cour de Mirandole au milieu du XVI^e siècle ; il alterne fonctions administratives et missions diplomatiques et des documents de 1592 nous informent que, dans le premier bâtiment du château des Pico, se trouve la chambre « *magnifici domini Sertorii* »⁷.

En outre, de nouvelles lettres conservées à la Biblioteca Ambrosiana et contenant des références à sa biographie nous permettent de mieux comprendre son rôle politique et diplomatique. En effet, de nombreux passages de la correspondance inédite entre le savant humaniste Jacopo Corbinelli, exilé en France durant la seconde moitié du XVI^e siècle, et l'érudit Italien Gian Vincenzo Pinelli, font allusion à Sertorio Loschi⁸. Ainsi, nous apprenons qu'au début du mois de septembre 1579, il arrive à Paris où il est en relation étroite avec l'ambassadeur vénitien Girolamo Lippomano (B 9 inf., c. 256r). Il doit attendre près d'un mois avant d'être reçu à la cour ; finalement, au début du mois d'octobre, il obtient une audience auprès du roi (T 167 sup., c. 42r) et, en décembre, il semble s'être parfaitement adapté à la vie de cour :

Ho dato la lettera al s.^{or} Losco, il quale è già tutto cortigiano et intendente di questa corte (T 167 sup., c. 52r).

D'autres lettres, dont deux qui ont été envoyées par Loschi à Pinelli (D 490 inf., cc. 342r-343v ; 395r-396v), attestent de sa présence à Paris et de ses retours intermittents en Italie jusqu'en janvier 1587 (T 167 sup., c. 194r). Une autre lettre révèle qu'il est le frère de Scipione et Torquato⁹.

6. B. Andreolli, « Per un profilo sociale del castello dei Pico a Mirandola ».

7. F. Ceretti, « Fulvia da Correggio », p. 203 ; E. Ghidoni, « La corte di Ludovico II Pico », p. 46 ; C. Giovannini, « Documenti per la ricostruzione della pianta del castello dei Pico », p. 107 ; M. Calzolari, « Repertorio di documenti dell'Archivio Pico nel Torrione del Castello di Mirandola (seconda metà XVII secolo) », p. 155, 159, 163.

8. Mss. B 9 inf. et T 167 sup. ; sur Corbinelli et sa correspondance avec Pinelli : G. Benzoni, « Corbinelli, Jacopo » ; G. V. Pinelli, C. Dupuy, *Une correspondance entre deux humanistes*.

9. Lettre à Scipione Loschi (Q 122 sup., c. 179r).

Ces nouveaux documents fournissent également d'intéressants témoignages concernant l'activité diplomatique de Loschi. Dans le manuscrit D 459 inf., il y a trois relations de Sertorio Loschi relatives à la cour française, qui sont des copies commanditées par Pinelli. Ces relations sont les suivantes :

– 1580. *Rilatione della Corte di Francia alla Cont. della Mirandola di S. L.* (cc. 24r-32v).

– *Capitoli d'una lettera scritta all'Ill.^{ma} S.^{ra} Contessa della Mirandola delle cose della Corte di Francia l'anno 1580. Di S. L.* (cc. 34r-40r).

– *Informationi della Corte di Francia l'anno 1586 di Sert. Losco*¹⁰ (cc. 70r-77r).

Les relations, comme on le voit, sont envoyées à la comtesse de la Mirandole, Fulvia da Correggio, femme de pouvoir de la Renaissance¹¹. En 1568, après la mort de son mari Ludovico II Pico, la comtesse, qui n'est alors âgée que de 25 ans, prend les rênes du gouvernement de la Mirandole. Pendant une courte période, elle gouverne avec ses beaux-frères mais bientôt, elle devient régente d'Etat car ses enfants, Galeotto, Federico et Alessandro, sont encore mineurs. Puis, en raison de la santé précaire de son fils aîné, elle règne jusqu'à sa mort, en 1590. Cultivée et extrêmement habile sur le plan diplomatique, Fulvia, hautement consciente de la fragilité de son petit domaine, tisse un réseau d'alliances avec les cours proches de Mirandole. Elle remodèle le château-forteresse en palais et poursuit une politique de prestige avec intelligence et prudence. On note que sur les murs et sur la porte de la ville, à côté de l'écusson de son époux, Fulvia appose son blason qui contient les armes Pico-Correggio, avec l'inscription « Fulvia Correggia Pica Mirandulae domina »¹². Le blason bipartite apparaît également sur les reliures des manuscrits réalisés pour Fulvia, fait très rare sur les reliures italiennes de la fin du XVI^e siècle¹³.

La comtesse porte le deuil de son mari, comme on le voit dans le portrait de la dame à la robe noire du Palais Ducal de Mantoue, attribué à l'école de Palma le Jeune. Par contre, il est peu probable que le portrait

10. Le détail « di Sert. Losco » a été ajouté de la main de Pinelli.

11. F. Ceretti, « Fulvia da Correggio » ; A. Ghidini, « Correggio, Fulvia da ».

12. V. Cappi, « La Contessa Fulvia da Correggio Pico », p. 11.

13. F. Macchi, « Nota sulle legature eseguite in Italia nei secoli XVI e XVII per i Pico della Mirandola », p. 110-115.

qui se trouve au Musée Municipal de Mirandole soit celui de Fulvia, parce que la jeune dame y est habillée à la mode du XVII^e siècle¹⁴.

Vis-à-vis de la France, Fulvia observe un loyalisme politique qui remonte au début du XVI^e siècle, et en obtient des avantages économiques, ainsi qu'une meilleure visibilité de la seigneurie. En effet, la Mirandole est une petite forteresse, mais elle occupe une position stratégique, en pleine lutte entre la France et l'Espagne pour la domination de l'Italie. C'est pour cette raison que les seigneurs Pico reçoivent des financements français pour renforcer les fortifications et entretenir une garnison de soldats. La comtesse fait construire des maisons et des quartiers et transforme la Mirandole en une structure militaire en forme d'étoile, selon les règles de l'époque¹⁵.

Les liens avec la France représentent donc un point de repère politique et économique indispensable¹⁶. Les Pico sont obligés de maintenir des rapports fréquents avec les Français ou bien d'envoyer un diplomate à la cour des Valois. Toutes ces connexions créent un système de valeurs communes, allant jusqu'à l'établissement de stratégies sociopolitiques similaires. Fulvia peut affiner ses instruments de gouvernement en se fondant sur ceux d'une grande cour¹⁷. En effet, il vaut mieux connaître un Etat centralisé, très différent de l'Italie, que fréquenter les cours voisines, culturellement avancées, mais peu inspirantes sur le plan politique.

Il convient de se pencher maintenant sur le premier écrit de Loschi, consacré au portrait physique et moral du roi Henri III et des membres de la famille royale, dont nous présentons les grandes lignes¹⁸. Prince

14. V. Capi, «La Contessa Fulvia da Correggio Pico» et id., *La mia Mirandola*, p. 161 sq.

15. V. Capi, «La Contessa Fulvia da Correggio Pico»; G. Martinelli Braglia, «Appunti sulla committenza della corte di Fulvia Pico (1568-1590)».

16. E. Ghidoni, «La corte di Ludovico II Pico» et id., «L'andata in Franza».

17. A la fin du XVI^e siècle, la cour de France comprend environ six mille personnes de différentes maisons royales; le nombre des officiers en service oscille entre 1500 et 2000; voir J. Boucher, *La cour de Henri III*, p. 39-41 et *Société et mentalités autour de Henri III*, p. 120-123; N. Le Roux «La cour dans l'espace du palais», p. 236.

18. La transcription des textes a suivi une orientation conservatrice, mais avec des formes de modernisation: introduction de l'opposition *u/v*, régularisation des majuscules et minuscules, ponctuation, signes diacritiques. Les abréviations ont été transcrites en entier, à l'exception des titres et formules de politesse; la graphie des noms de personnages ou des régionalismes a été maintenue. Les rares cas de corrections du copiste, répétitions ou ajouts des mots *nell'interlinea* ne sont pas signalés.

de belle prestance, le souverain est savant et aimable. Il offre de l'argent et des honneurs aux membres de la cour qui lui sont les plus proches, les mignons. A ce sujet, Loschi défend la générosité du roi vis-à-vis des rumeurs de vice. Il a parfois un caractère changeant, mais a le goût de l'étude et de la connaissance des langues, en particulier, écrit Loschi, « della nostra italiana ». Le souverain craint de rester sans descendance ; il s'occuperait plus du royaume s'il avait un héritier. Il a une santé précaire et, surtout, il a très peur du catarrhe à l'oreille droite, raison pour laquelle il garde la tête rasée et la dissimule sous une toque agrémentée d'un postiche qu'il ne quitte jamais. Le roi aime à s'habiller richement :

Il Re è dalla natura dotato d'un bellissimo spirito et ingegno atto per riuscire in tutte le cose alle quali egli s'applica [...]. È' dolce di natura, piacevole, humano et affabile [...] (c. 25r).

Come egli comincia a favorire una persona si abbandona tanto ad avanzarla in ricchezze, honori et in ogn'altra cosa possibile che ha più cura et pensiero di farlo grande che non ha quel tal medesimo [...], anzi molte volte si retira dalla Corte et negotii per viverne seco, et questo humore li ha apportato et apporta grandissimo danno. [...] Sono stati altri anco che hanno detto questa così stretta pratica de giovani essere fondata sopra vitio, ma reputo che sia mera falsità, ma che procedi dalla facilità del Re et dall'humore suo giovanile [...] (c. 25v).

Impiegava il tempo vacante dalli affari al leggere, alla cognitione delle lingue et massime della nostra italiana [...] (c. 26r).

S'aggiunge alla natura del Re, inclinata come ho detto, il non haver egli figlioli et dubitare di non ne havere, che fa che egli pensi quasi che non tocchi a lui tanto l'haver cura del regno come faria havendone [...] et si spera grandissimo cambiamento se Iddio li concede grazia d'un figliolo, come viene da tutti estremamente desiderato. Di dame non si sa che ve ne sia alcuna che sia sua favorita, né ch'habbi autorità con lui ; è di complexionne delicata, et non molto forte, patisse d'un catarro, che molte volte ne' denti et nell'orecchia destra, dalla qual poco ode, et per questo catarro porta la testa rasa, con un beretino acconcio con capelli postizzi, che mai si leva di capo. Ha buon garbo in tutte le attioni del corpo, a' quali si mette purché non siano di gran forza et di grande agilità. Ama molto il vestirsi pollitamente et riccamente (c. 26v).

Fils préféré de la reine-mère, le monarque est souvent en désaccord avec son frère, François d'Anjou qu'il ne voit que rarement. Celui-ci

est impliqué dans les affaires des Flandres et, avec l'aide du roi, espère devenir souverain des Pays-Bas :

Mons.^{re} io l'ho veduto poco in Corte, ma per quello intendo non vien tenuto del spirito et ingegno del Re a gran pezzo; ama ancor lui la gioventù et ha havuto et ha giovani che sono suoi favoritissimi, a' quali ha fatto molto bene, per quanto è stato in poter suo. Intendo che è molto vario. E' mal sodisfatto del Re et la causa principale comincia da lontano [...] (c. 28v).

Ha grandissimo pensiero alle cose di Fiandra et mediante la buona volontà di quei populi, havendo il consenso et aiuto del Re, spereria farsi padrone di quei Paesi Bassi, però cerca ogni mezzo per indur sua M.^{ta} a questo, alle volte con dolcezza, alle volte bravando et ha per principal contrasto la Regina Madre (c. 29r).

N'étant pas française, Catherine de Médicis, la reine-mère, ne jouit pas d'une grande popularité. On lui reconnaît cependant de la sagesse, ainsi qu'une grande expérience. Dans les manœuvres politiques, elle est présentée comme parfois encline à la guerre, mais le plus souvent à la paix. Catherine déteste les mignons même si, en apparence, elle les traite bien. Elle est bien constituée, se promène, va à la chasse et mange de bon appétit :

La Regina Madre per esser forestiera firentina, et nata di bassa fortuna, rispetto alla grandezza nella quale si truova, non ha quel credito et autorità che haveria forse se fusse nata nel regno et di sangue più illustre; la stimano però tutti donna di grande ingegno et gran spirito, accresciuto assai dalla longa esperienza che ha havuto per esser intravenuta come principale in tutti li maneggi successi in questo Regno // doppo la morte del fu Re suo marito. Ella in tutti questi garbugli ha alle volte inclinato alla guerra, alle volte alla pace, ma per ordinario più alla pace [...] (cc. 26v-27r).

Odia li mignoni del Re infinitamente et se li potesse dar la spinta lo farebbe volentieri, pure esteriormente li carezza, fa buona ciera et loro se ne sono aveduti et ne hanno gran paura [...]. È donna di gagliardissima complessione et che ama il far essercitio et lo andare in volta grandemente, farà però l'ordinario ogni mattina come sia in luoco, che lo possi fare una et dua leghe a piede, et nell'età che è corre il cervo et se ne va volentieri alla caccia. Mangia bene et senza nocumento alcuno

frutti di tutte sorti et in gran quantità civole, aglio, salata et simil cose appetitose et è dalla lubricità del corpo molto aiutata (c. 28r).

La reine Louise de Lorraine, femme du roi, est pieuse, sage et patiente ; elle respecte le roi et la reine mère, mais ne s'intéresse pas aux affaires du royaume. Loschi souligne que, parmi les dames de sa maison, se trouve Madame Livia de la Mirandole :

La Regina è d'una vita sanctissima et porta la modestia, mansuetudine et bontà scolpita nel volto, non s'impaccia di cosa alcuna et perciò ha poca autorità ; honora et riverisce infinitamente il Re et la Regina Madre et insomma non credo si possi trovare maggior bontà [...] ; la Sig. Livia è molto amata da lei et ancorchè stii con la Regina Madre la seguita però di continuo (c. 28v).

Le diplomate poursuit son récit par la description des principaux représentants de la noblesse française : les princes de Condé, la maison de Guise, le duc de Nevers, ensuite les maréchaux, les favoris, l'intendant des finances Bellièvre. Il mentionne les trois secrétaires d'Etat, Villeroy, Brûlart et Pinart, ainsi que plusieurs autres courtisans.

Si cette première relation présente certains des personnages les plus importants de la cour, les deux autres textes, en revanche, se concentrent sur la structure, les normes et les hiérarchies établies en son sein, dans l'espace réel du pouvoir. L'une des ces relations est datée de 1580, l'autre de 1586¹⁹. Il faut souligner qu'en 1578 et en 1585, Henri III publie deux règlements concernant la cour qui contiennent les normes du cérémonial, les règles de sécurité ainsi que l'organisation des divers services de la maison du roi²⁰. Loschi connaît probablement bien ces deux règlements et il en tient compte pour écrire ses deux relations. Les deux rapports manuscrits, d'où nous tirerons les informations utiles à la description de

19. En 1583-1584, une description de la cour d'Henri III avait été réalisée par Richard Cook. Il s'agit d'une description bilingue anglais/français, dont l'ampleur varie selon la langue ; la relation en anglais est semblable à celle de Loschi en 1580 (voir D. Potter, P. R. Roberts, « An Englishman's View of the Court of Henri III, 1584-1585 »). On ne peut donc pas exclure que les deux auteurs aient eu accès à un même document source. Cette question, qui ne sera pas débattue dans la présente étude, mériterait d'être approfondie en d'autres lieux.

20. M. Chatenet, « Henri III et "l'ordre de la cour" » ; N. Le Roux, « La cour dans l'espace du palais ».

la cour, présentent la même structure, exception faite de quelques détails plus ou moins développés dans l'un ou l'autre.

Dès le début de la relation de 1580, le diplomate s'explique sur ce qui motive sa rédaction : il veut obéir à la comtesse de la Mirandole en lui donnant à lire un compte-rendu détaillé de cette cour et de son gouvernement :

Quanto alla commissione che mi dà V.S. Ill. ^{ma} che io li debba dar particolare conto di questa Corte, et del governo suo, ancor che sia attione di maggior pratica et esperienza et di maggiore giuditio del mio, mi sforzarò però per obedirla farlo con quel meglio modo potrò ; et per havere in questo qualche ordine, affine di fuggire la confusione che potrebbe arrecare la qualità et quantità delle cose, mi pare che il tutto si possi ridurre a doi capi principali : l'uno è parlare delli Consigli che di continuo seguitano la Corte, et ne quali si trattano le cose più importanti del Regno, l'altro del governo particolare della casa et famiglia del Re et Regine, et così seguitando quest'ordine cercherà sodisfarla con quella maggiore brevità et chiarezza che mi sarà possibile (c. 35r).

Loschi pense que la cour se réduit à deux centres névralgiques : les Conseils de la cour, où sont traitées les affaires les plus importantes du royaume, et le gouvernement de la maison du roi, de sa famille et de la reine. A ce propos, il précise qu'il existe trois Conseils : le Grand Conseil, le Conseil Privé ou Conseil d'Etat et le Conseil des Affaires, qui représentent les lieux du pouvoir. En effet, le Conseil du roi s'était divisé dès le XVI^e siècle en de nombreuses sections, que l'on peut classer en trois grandes catégories qui correspondent à la présentation qu'en fait Loschi : les Conseils de la justice, les Conseils de l'administration et des finances et les Conseils du gouvernement²¹ :

Deve dunque sapere V.S. Ill.^{ma} che dietro il Re et la Corte seguono ordinariamente tre Consigli : il Gran Consiglio, il Consiglio Privato o Consiglio di Stato che vogliam dire et il Consiglio delli Affari.

Il Gran Consiglio, che era altre volte il principal Consiglio di Francia, et l'istesso che il Consiglio Privato, anzi Privato Consiglio si nominava, fu da Carlo ottavo introdotto, perciò che, soprabondando li negocii, né potendo un sol Consiglio suplire a tutto, ne fece doi et quello che adimandavan Privato Consiglio lo nominò Grande,

21. O. Poncet, « Conseils du Roi ».

lassandovi l'autorità et cognitioni delle cose appartenenti alla giustitia et ne costituì un altro, a cui diede il nome di Privato, nel quale si trattano le cose di stato [...] (c. 35r).

Li negotii che si trattano in questo Consiglio, per procedere con qualche metodo, si possono ridurre a tre capi: o che concernano materia di stato, o di finanze, o che sonno casi de particolari [...] (c. 35v).

Il Consiglio delli Affari fu introdotto dal Re Francesco primo [...] et è detto delli Affari, perché al levare del Re, mentre si veste et è alle sue necessità, che con modesto vocabulo dicono Affari, solevano fra pochi risolvere et determinare le cose più importanti. Di questo Consiglio sono quelli che piace al Re (c. 36v).

De plus, dans ses écrits, le diplomate précise les détails des fonctions de chaque Conseil et des responsables des différents offices. Le grand maître de France et le grand chancelier sont les plus éminents des grands officiers de la couronne.

En ce qui concerne la maison du roi, c'est-à-dire l'ensemble des officiers attachés au service domestique du roi, Loschi dépeint minutieusement certains des lieux où ils officient. Il décrit les lieux intérieurs et extérieurs de la cour où la vie quotidienne s'organise selon un rythme régulier et programmé et s'arrête sur la bouche du roi, la chambre, les écuries, les gardes du corps, la chapelle²²:

Della Corte di Francia l'anno 1586.

Per procedere con qualche ordine divideremo tutto questo corpo della Corte di Francia in doi capi principali: il primo nominaremo Corte et il secondo Consiglio. Per Corte comprendo tutti li officiali, sì della bocca come della camera, scuderia et guardie che ordinariamente seguono il Re; per Consiglio tutto il resto, che per causa d'affari assistono S.M.^{tà}. Nella Corte [...] costituiremo di novo cinque capi, come cinque sono li officii principali ne' quali è divisa, cioè bocca, o cuccina che voglian dire, camera, scuderia, guardie et cappella (c. 71r).

22. La relation de 1586 apparaît plus complète; en plus, les extraits les plus importants sont accompagnés de *notabilia* et de titres de paragraphe. Pour les charges à la cour de France: J. Boucher, *La cour de Henri III*; J. F. Solnon, *La Cour de France*.

La table

Le service de bouche du roi est dirigé par le grand maître de France, Henri de Guise, qui est le responsable de la maison du roi, c'est-à-dire de l'approvisionnement, de la préparation et du service de la nourriture. Il porte le bâton et est entouré de ses maîtres d'hôtel. Le service de la bouche comprend en outre le grand échanson, qui assure l'approvisionnement en vin, le grand panetier, l'officiel de la lingerie de la table du roi, et de nombreux autres gentilshommes :

Quanto all'officio della bocca, che propriamente si può dire governo della casa del Re, la suprema autorità è appresso il Gran Maistre [...]. Servirà il Gran Maistre in qualche grande solenità come Mastro di casa in far portar la vivanda alla tavola del Re, ma con il bastone rilevato, a differenza de gl'altri che lo portano appoggiato a terra [...]; al presente si trova esser nella persona di mons. di Ghisa (c. 71r).

Vi è il Grand'Echianzone et Gran Pannatiere, tutti dua officiali della Corona; quello ha la soprintendenza alla somegliaria et vino del Re et questo al pane et alle lingiarie concernenti alla tavola del Re. [...] Seguono li gentilhuomini serventi, che sono quelli che trinciano, fano la credenza et dano a bere a sua M.^à; servono per quartiere (c. 71v).

La chambre

Elle est dirigée par le grand chambellan, qui est en charge des appartements du roi et de l'escorte de la personne du monarque. Il est l'un des grands officiers de la couronne de France et reçoit les serments de fidélité de tous les officiers de la chambre: gentilshommes, valets, pages, huis-siers, qui servent par quartier. Loschi fait allusion à la chambre du roi mais il faut préciser que la garde-robe est séparée de la chambre du roi :

Della camera

Alla camera il primo officio è quello del Gran Chiamberlano, il quale è ufficiale della Corona. Tiene il sigillo partenente alla camera et è capo di tutti li altri officiali. In mano sua prestano il giuramento tutti li gentilhuomini della camera quando sono accettati [...]. Appresso vengono li gentilhuomini della camera, il numero de quali non è punto prefisso, ma a beneplacito del Re [...] (c. 72r).

Vi sono poi li uscieri che guardano le porte et li valletti di camera per li officii più bassi [...]. Vi è poi la guardarobba del Re, che è cosa apartata dalla camera, dove il Mastre della guardarobba ne è capo [...]; è carica di molta pena, ma di grandissimo profitto et molto stimato per esser sempre appresso la persona del padrone et haver l'orecchia sua (c. 72v).

Les écuries

Le grand écuyer est responsable des écuries royales. Dans la grande écurie se trouvent des chevaux de guerre et de manège et, dans la petite, les montures d'usage civil, telles que celles destinées aux carrosses et autres voitures. Cet office comprend aussi les écuyers, les pages, les petits valets de pied et cocher, postillon, sellier ou palefrenier :

Della scuderia

Il Gran Scudiero, che è officio della Corona, è capo in questa parte di tutti et da ognuno per tale è riconosciuto. Ha tanti paggi // tanti laché et tanti cavalli sì di vita come curtaldi trattenuti dal Re per suo servitio et per eccellenza [...]. Dopo questo seguono li duoi primi scudieri: uno alla piccola scuderia, dove sono curtaldi, achenee et altri cariaggi per viaggiare, l'altro alla grande scuderia, dove sono li cavalli da guerra et maneggio [...]. Dopo loro vi sono molti altri scudieri che non sono ordinarii, ma servono per quartiere et nel tempo del servitio hanno tanti paggi et tanti laché in carica [...]. A questo offitio di scuderia vi sono infiniti altri officiali più bassi como marescalchi, mastri, pallafrenieri (cc. 72v-73r).

Les gardes de la maison militaire du roi

Ce point est décrit en détail dans la relation de Loschi de 1586, qui nous apprend qu'Henri III a renforcé les postes de garde du château. Aux portes du château, se tient une compagnie d'archers qui les gardent jour et nuit. A l'intérieur se trouvent les Gardes suisses qui composent la garde personnelle du roi, ainsi que quatre troupes d'archers (une compagnie écossaise et trois compagnies françaises) qui surveillent la cour

et d'autres lieux plus isolés. Loschi s'attache à décrire tous les gardes du château et précisant leurs fonctions au sein de la maison militaire du roi:

Delle guardie del Re

Ha il Re per la persona sua cinque sorte di guardie. Prima un reggimento [...] di dodeci compagnie di fanteria francese, cinquanta fanti per compagnia in tempo di pace et ducento in tempo di guerra, li quali guardano il castello fuori per delle porte dove è alloggiato il Re; et capo di questo reggimento è Mons.^r di Griglione. Ha una compagnia d'arcieri con allabarde, che guardano la prima porta per la quale si entra nel castello del Re [...]. Capitano della porta et di questi arzieri è Mons.^r di Montigni.

La terza guardia è quella de svizzeri, li quali [...] fano guardie et sentinelle la notte nell'alloggiamento di sua M.^{ta}, ma ne' luoghi più apartati come nella Corte et sale più remote. Capitano de svizzeri è il Duca di Boglione. La quarta guardia è quella delli arcieri del corpo, che è la propria guardia del Re [...]. Sono quattro compagnie di cento l'una: tre d'alabardieri et una d'archibusieri, li quali a piedi et a cavallo sempre accompagnano il Re. Solevano esser tutti quattrocento scozesi, ma per qualche dubbio di tradimento scoperto fra loro a Amboyse ne furono tratti soli cento con il capo francese et rempito il numero de francesi. Hanno però sempre trattenuto li scozesi un non so che di preminenza d'avantaggio de gl'altri, perché la notte, quando si chiude il castello del Re, a loro et non // ad altri sono consegnate le chiavi, che le portano al Capitano de guardia et a loro sono date per andar aprire. Nella sala et anticamera, dove la notte fano la guardia, la pagliazza de scozesi è sempre la più vicina alla porta della camara del Re [...].

L'ultima è la guardia di cento gentilhuomini d'azza, divisi in due compagnie [...]. Si può agiongere anco per guardia li quarantacinque gentilhuomini ordinarii del Re, così a punto nominati, li quali sono stati // novamente introdotti da questo Re per sua più propria et particular guardia (cc. 73v-74v).

La chapelle

Le responsable de tout ce qui concerne les cérémonies religieuses est le grand aumônier, qui porte en outre l'Évangile à baiser au roi. Les autres officiers de la maison ecclésiastique sont le premier aumônier, l'aumônier ordinaire et le maître de la chapelle:

Della capella

Per capella intendo tutto quello servitio del Re che conviene il rito divino, nel quale è capo il Grande Aumoniere; [...] alle cerimonie di chiesa assiste sempre presso la persona del Re et per carica dell'offitio suo, non essendo nella chiesa principe alcuno ecclesiastico, porterà l'evangelio et la pace a baciare al Re [...]; è Grand'Aumoniere di presente Mons.^r Amiotto vescovo d'Osserra. Vi sono molti amonieri sotto di lui che non sono ordinarii, ma servono per quartiere alli officii della chiesa. Vi è il Maestro di capella che è la seconda dignità, la quale si trova in Mons.^r di Randano vescovo di Cleremonte; che è quanto mi pare degno d'avertire circa la Corte del Re (c. 74v).

La cour des reines

Le diplomate se penche ensuite sur la cour des reines, commune à la reine-mère et à la reine régnante ou de France. L'autorité suprême y est aux mains du chevalier d'honneur, qui accompagne partout les reines et est attaché au service de leur chambre. L'organisation de la maison de la reine se calque sur celle du roi et s'articule en plusieurs départements. On y trouve notamment la dame d'honneur, qui est constamment présente auprès de la reine, les dames du palais et également les demoiselles d'honneur, appelée « filles de la reine »:

Della Corte delle Regine

Le Regine sono due: la Regina Madre del Re, che sempre con // questa codda vien nominata et la Regina, che se bene basteria di così nominarla, vi si agionge però quasi sempre o Regnante o di Francia. Nella lor Corte, quanto all'officio de gl'huomeni, la maggior autorità è nel Cavalier d'honore [...]. Nelli officii delle dame et della camera la prima autorità è nella dama d'honore [...]. Accompagna la Regina di continuo et nelle cerimonie li porta la coda. Ha la tavola della Regina et molte provisioni. Dama d'honore della Regina Madre era la Contessa di Fiesco et hora il loco è vacante; della Regina di Francia Madama di Randano.

Vi è la dama che le acconcia il capo [...], vi sono poi molte altre dame, che dame della Regina son dete, le quali servono ad honore; sono le damiselle, che sono giovane da marito, che figlie della Regina sono dete, le quale servono d'asistere et accompagnare la Regina et render la

Corte sontuosa. Nel resto vi sono quasi li medesimi officiali che nella Corte del Re (cc. 74v-75r).

Comme on le voit, la description de la cour est assez précise, même si elle n'est pas tout à fait complète. Loschi nous donne quelques détails curieux et laisse transparaître son intérêt pour le cérémonial et la diffusion des règles d'étiquette. Le diplomate décrit également la distance imposée par le roi, qui construit autour de sa personne un espace sacré, qui restera le modèle pour les deux siècles à venir.

Cet espace symbolique est bien visible dans la description de la journée du roi, que Loschi décrit uniquement dans le rapport de 1580. La journée se déroule toujours selon le même schéma et est réglée par un cérémonial qui est à la fois un instrument de pouvoir et de publicité. Le souverain se lève dans sa chambre, puis il va dans son cabinet, le lieu de la vie privée, placé derrière la chambre, où ses valets et ses gentilshommes l'aident à s'habiller. Seuls les secrétaires, les grands officiers et les conseillers des Affaires ont le droit d'entrer dans sa chambre. Ensuite, il prie et passe dans le cabinet du Conseil pour les affaires du gouvernement. L'accès au cabinet du roi est limité à un cercle de privilégiés.

Quelques années plus tard, en 1585, Henri III publie un règlement qui réorganise l'appartement du roi en créant une révolution spatiale : en plus de la salle, de l'antichambre, de la chambre et du cabinet apparaissent deux nouvelles pièces, la chambre d'Etat et la chambre d'audience, où les courtisans sont répartis selon leur rang. L'utilisation de cet espace est donc rigoureusement réglementé et développe un système d'« entrées » dans la chambre du roi par groupes, selon l'appartenance et le rôle de chacun. L'appartement royal sous Henri III s'est transformé et cette modification spatiale introduit une sorte de parcours initiatique entre les courtisans et un roi inaccessible. Cette transformation rappelle le cérémonial compliqué de Philippe II et d'Elisabeth d'Angleterre, et indique que le souverain restreint de plus en plus l'accès à sa personne. Son appartement devient un lieu sacré et inviolable²³.

Penchons-nous à nouveau sur la relation de Loschi de 1580, puisqu'elle décrit les occupations du roi à différents moments de sa journée²⁴. Le

23. M. Chatenet, « Henri III et "l'ordre de la cour" » et id., *La cour de France au XVI^e siècle*, p. 179-186.

24. Sur le quotidien de la cour, voir F. Leferre-Falguières, *Une société de spectacle sous l'Ancien Régime*, p. 226-270.

matin, le souverain se dirige vers la chapelle en traversant son appartement, accompagné des gentilshommes de sa maison, pour se rendre à la messe célébrée en public. Le roi est sous les yeux de tous, visible de manière symbolique par tous ses sujets. L'occupation de l'espace est « dynamique », car elle varie aux cours des heures²⁵. La journée se poursuit avec le dîner, les audiences, le cercle de la reine, la promenade dans les jardins et le souper. Souvent, par beau temps, le roi se promène avec les reines à l'extérieur du château dans les jardins ; en revanche, il gère ses affaires dans un lieu retiré. L'après-midi est consacré aux passe-temps ; le roi prend beaucoup de plaisir à jouer au jeu de paume.

Dans la dernière partie de sa relation, Loschi donne un avant-goût des divertissements de la cour et insiste sur le talent du roi pour la danse. Il indique qu'après le souper, deux fois par semaine, tous les jeudis et dimanches, le souverain se rend à la salle de bal. Tous les princes et princesses, gentilshommes et dames s'y trouvent. Il faut dire que le goût de la danse est commun à une grande partie de la société française. La chorégraphie des ballets est l'œuvre des maîtres italiens. L'ordre est strictement codifié : la première danse est la danse pavane, la deuxième l'allemande ; on danse la troisième, le branle, aux sons des violon, cornemuse, cliquette, puis on passe à la courante, la volte, la gaillarde. Le diplomate évoque les rangs et positions respectifs des personnages royaux et d'autres gentilshommes et dames. Il faut souligner à nouveau que le positionnement dans la salle obéit à une stricte hiérarchisation des participants, car il y a différentes logiques de répartition en fonction du rang²⁶.

Enfin, Loschi conclut en s'excusant auprès de la comtesse s'il n'a pas su donner la cohésion requise à sa relation qui, toutefois, lui paraît suffisante pour donner une idée générale de la cour de France :

Tengono poi quasi giornalmente quest'ordine: si sveglia il Re assai di buon'hora [...] et poi passa alle stantie sue dove sono li valetti di camera che hanno preparati li panni et li gentilhuomini della camera che sono in quartiere che lo aiutano a vestire [...]. Poi entrano li secretarii et quelli del Consiglio delli Affari, et mentre si veste et è a suoi servitii li secretarii, ciascuno per la carica sua, li legono li avisi venuti in Corte [...]; dopo vestito ode spesso privatamente messa, poi fa collatione et scende in Consiglio, il quale fornito, se ne va alla

25. M. Chatenet, « Henri III et "l'ordre de la cour" ».

26. I. Florescu, « Gli spazi del quotidiano ».

messa in publico [...]. Fornita la messa, se ne va a desinare [...]; et postosi a sedere, mentre mangia, dà audienza et ad ognuno è lecito accostarsigli alla sedia et all'orecchia. Desinato, si retira per due o tre hore, poi se ne va alla camera della Regina sua madre, dove si trova anco per ordinario sua moglie; et se occorrerà andare in Consiglio vi andaranno di compagnia, caso che non s'affermarà ivi o a ragionare o a giocare insino hora di vespro et andaranno a vespro insieme; questo però le feste, li altri giorni il Re andarà a giocare alla palla o bene a spasseggiare con le Regine in qualche giardino et spessissimo da sera mangiano insieme.

Sogliono molte volte la mattina quando serà bel tempo, o che saranno commodi a qualche bel giardino, in loco d'andare in Consiglio, andare a spasseggiare il Re et Regina sua madre et moglie anco se sarà levata, seguitati da tutte le dame et tutti li signori et retiratisi in un allea a parte con li secretarii in mezzo, et con qualcheduno del Consiglio delli Affari, espediranno li negotii et udiranno li avisi che vengono.

Quando la Corte è tutta unita insieme [...] suole il Re due volte la settimana far festino alle dame della Corte, la giobbia et la dominica sera, ne'quali mangia insieme con le Regine et con le dame ad una gran tavola rotonda, dove ognuno si vede in faccia. Et doppo cenato danzano; et al primo ballo, che è la padovana sonata da pifari, il // Re conduce la Regina seguitato prima dalli Principi et Principesse et poi dalli altri signori et così dame; anco al secondo, che è l'allemana, sonata da tamburi et fifari, et in queste due danze ho osservato che mai un cavaliere particolare, se non è qualche favorito del Re, inviterà a danzare una Principessa [...]. Il terzo ballo sogliono esser li branli sonati hora da violini, hora d'alcune pive sordine con alcune gnacchiere dentro [...]. Il quarto suol essere la corrente, la quale poche volte la Regina danza et il Re fa ballare le altre dame [...] et il simile fa anco al danzare della volta, o nizarda che voglian dire, che suol essere il quinto ballo, tutte dua sonate da violini. Ultimamente suonano il ballo del piantone alla gagliarda [...] et pochi sonno quelli che la sanno danzare se non qualche uno che habbia frequentato l'Italia; et poi finiscono et ognuno si retira. Et questo è quello che mi pare di poterli scrivere per sodisfare alli comandamenti suoi; et se forsi non sarà con quel ordine et modo che desideraria, accettando la buona volontà mia si degnerà escusarmi (cc. 39r-40r).

Comme on le voit dans les documents présentés, de nombreuses références sont faites à l'espace physique, mais aussi aux repères sociaux, construits et symboliques. L'intérêt de ces documents est évident: tout

d'abord ils témoignent du rayonnement du modèle français à l'extérieur des frontières du royaume; ensuite, ils comblent une lacune à propos de la connaissance des correspondances que l'on supposait exister entre la cour de Mirandole et celle de France. Jusqu'ici nous avons connaissance des voyages en France effectués par les enfants de Fulvia Pico, ainsi que des inventaires du château des Pico, qui fournissent une liste des symboles de cette alliance: des peintures, des vêtements, des livres en français²⁷. Cependant, les relations de Loschi offrent des témoignages sur le fonctionnement de la cour d'Henri III dans son ensemble, et confirment que les seigneurs de Mirandole voulaient connaître la manière française d'organiser l'espace du roi. En outre, ces documents contribuent à mieux identifier l'étiquette, certains comportements, le style de vie et les stratégies complexes mis en œuvre à la cour française.

Fulvia et les seigneurs Pico peuvent tirer de ces modèles un précieux enseignement quant au goût et au raffinement de mœurs, afin d'enrichir la cour de Mirandole sur le plan politique et culturel, et d'organiser les offices en suivant un système proprement hiérarchique²⁸. En outre, le plan du château des Pico révèle un aménagement des espaces et une division en ailes, appartements et salles qui, malgré leur échelle réduite, sont très semblables à ceux d'une grande cour.

En conclusion, on peut donc dire que la structure, la composition et l'organisation des cours d'Europe à la Renaissance conservent certains traits fondamentaux communs en dépit des différences nées des milieux sociaux et des structures de l'Etat. La cour, grande ou moins grande, est un instrument politique et la principale force sociale et culturelle de l'Etat. Elle constitue un véritable espace symbolique de représentation, l'espace particulier du seigneur, celui du gouvernement et finalement celui du pouvoir.

Marisa GAZZOTTI

Université de Lausanne - Università Cattolica de Milan

27. E. Ghidoni, «“L'andata in Franza”»; M. Calzolari, *Il Castello di Mirandola*.

28. Pendant le XVI^e siècle, les offices augmentent; à la fin du XVII^e siècle, cinq cent personnes gravitent autour de la cour de la Mirandole (E. Ghidoni, «La corte di Ludovico II Pico»).

BIBLIOGRAPHIE

- ANDREOLLI, Bruno, «Per un profilo sociale del castello dei Pico a Mirandola», *Quaderni della Bassa Modenese*, 16 (1989), p. 9-18.
- BENZONI, Gino, «Corbinelli, Jacopo», in *Dizionario Biografico degli Italiani*, 28, Roma, Istituto della Enciclopedia Italiana, 1983, p. 750-760.
- BOUCHER, Jacqueline, *La cour de Henri III*, [Rennes], Ouest-France, 1986.
- , *Société et mentalités autour de Henri III*, Paris, Champion, 2007.
- CALZOLARI, Mauro, *Il Castello di Mirandola. Inventari di arredi, quadri e armi (1469-1714)*, Mirandola, Gruppo Studi Bassa Modenese, 2006.
- , «Repertorio di documenti dell'Archivio Pico nel Torrione del Castello di Mirandola (seconda metà XVII secolo)», in *L'archivio del Torrione. La memoria dispersa dei Pico*, a cura di Angelo Spaggiari, Mirandola, Gruppo Studi Bassa Modenese, 2008, p. 137-179.
- CAPODIECI, Luisa E., *Medicea medaea: art, astres et pouvoir à la cour de Catherine de Médicis*, Genève, Droz, 2011.
- CAPPI, Vilmo, «La Contessa Fulvia da Correggio Pico: il suo "regno" e la sua chiesa (1568-1590)», *Quaderni della Bassa Modenese*, 22 (1992), p. 7-16.
- , *La mia Mirandola. Raccolta di studi sulla storia, l'arte e il folclore della città dei Pico per l'80° compleanno dell'autore*, a cura di Paolo Golinelli, Modena, Aedes Muratoriana, 1999.
- CERETTI, Felice, «Fulvia da Correggio», *Atti e memorie delle RR. Deputazioni di Storia Patria per le provincie dell'Emilia*, n.s. 4.2 (1880), p. 165-208.
- CHATENET, Monique, «Henri III et "l'ordre de la cour". Evolution de l'étiquette à travers les règlements généraux de 1578 et 1585», in *Henri III et son temps*, éd. par Robert Sauzet, Paris, J. Vrin, 1992, p. 133-139.

- , *La cour de France au XVI^e siècle. Vie sociale et architecture*, Paris, Picard, 2002.
- DEL BO, Beatrice, «Le corti nell'Italia del Rinascimento», *Reti Medievali*, 12.2 (2011), p. 1-33.
- FANTONI, Marcello, «The City of the Prince: Space and Power», in *The Politics of Space: European Courts ca. 1500-1750*, ed. by Marcello Fantoni, George Gorse, Malcolm Smuts, Roma, Bulzoni, 2009, p. 39-57.
- FOLIN, Marco, *Corti italiane del Rinascimento. Arti, cultura e politica, 1395-1530*, Milano, Officina libraria, 2010.
- FLORESCU, Ileana, «Gli spazi del quotidiano: la reggia», in *Rituale, cerimoniale, etichetta*, a cura di Sergio Bertelli, Giuliano Crifò, Milano, Bompiani, 1985, p. 85-109.
- GHIDINI, Alberto, «Correggio, Fulvia da», in *Dizionario biografico degli Italiani*, 29, Roma, Istituto della Enciclopedia Italiana, 1983, p. 434-436.
- GHIDONI, Enzo, «La corte di Ludovico II Pico», *Quaderni della Bassa Modenese*, 45 (2004), p. 33-68.
- , «“L'andata in Franza”. Le misure di un viaggio pichiano cinquecentesco», *Deputazioni di Storia Patria per le antiche provincie modenesi. Atti e memorie*, 26, s. XI (2004), p. 98-118.
- GIOVANNINI, Carlo, «Documenti per la ricostruzione della pianta del castello dei Pico tra il XVI e gli inizi del XVII secolo», in *Il castello dei Pico. Contributi allo studio delle trasformazioni del Castello di Mirandola dal XIV al XIX secolo*, Mirandola, Gruppo Studi Bassa Modenese, 2005, p. 99-114.
- LEFERME-FALGUIÈRES, Frédérique, *Une société de spectacle sous l'Ancien Régime*, Paris, PUF, 2007.
- LE ROUX, Nicolas, «La cour dans l'espace du palais. L'exemple de Henri III», in *Palais et Pouvoir. De Constantinople à Versailles*, éd. par Marie-France Auzépy, Joël Cornette, Saint-Denis, PUV, 2003, p. 229-267.
- MARTINELLI BRAGLIA, Graziella, «Appunti sulla committenza della corte di Fulvia Pico (1568-1590)», *Quaderni della Bassa Modenese*, 16 (1989), p. 49-64.
- MACCHI, Federico, «Nota sulle legature eseguite in Italia nei secoli XVI e XVII per i Pico della Mirandola», in *La biblioteca dei Pico nel Palazzo Ducale di Mantova. Il catalogo del 1723*, a cura di Giorgio

- Montecchi, Mirandola, Gruppo Studi Bassa Modenese, 2006, p. 107-131.
- PINELLI, Gian Vincenzo, DUPUY, Claude, *Une correspondance entre deux humanistes*, éd. par Anna Maria Raugei, Firenze, Olschki, 2001.
- PONCET, Olivier, « Conseils du Roi », in *Dictionnaire de l'Ancien Régime*, éd. par Lucien Bély, Paris, PUF, 1996, p. 320-325.
- POTTER, David, ROBERTS, P. R., « An Englishman's View of the Court of Henri III, 1584-1585: Richard Cook's 'Description of the Court of France' », *French History*, 2.3 (1988), p. 312-344.
- ROMANI, Marzio A. (ed.), *Le corti farnesiane di Parma e Piacenza: (1545-1622)*, 1. *Potere e società nello Stato farnesiano*, Roma, Bulzoni, 1978.
- SCHNERB, Bertrand, *L'Etat bourguignon, 1363-1477*, [Paris], Perrin, 1999.
- SOLNON, Jean-François, « Maison du roi », in *Dictionnaire de l'Ancien Régime*, éd. par Lucien Bély, Paris, PUF, 1996, p. 777-782.
- , *La Cour de France*, Paris, Fayard, 1987.
- VENTURA, Angelo, *Relazioni degli ambasciatori veneti al Senato*, I, reprint, Roma/Bari, Laterza, 1976.
- ZUMTHOR, Paul, *Le masque et la lumière. La poétique des Grands Rhétoriciens*, Paris, Ed. du Seuil, 1978.

